



---

## **Projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac**

Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur  
l'environnement

par Conservation de la nature Canada

9 mai 2024

## À propos de Conservation de la nature Canada

**Conservation de la nature Canada** (CNC) est la force rassembleuse au pays pour la sauvegarde de la nature. Par la conservation permanente de vastes territoires, CNC apporte des solutions à la double crise du déclin rapide de la biodiversité et des changements climatiques. Partenaire de confiance, CNC œuvre aux côtés de particuliers, de communautés, d'entreprises et de gouvernements afin de protéger et veiller sur nos aires naturelles les plus importantes. Depuis 1962, CNC a mobilisé la population canadienne pour conserver et restaurer plus de 15 millions d'hectares. Au Québec, près de 55 000 hectares ont été protégés. Nos actions se réalisent de la vallée de l'Outaouais jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine, des Appalaches jusqu'au contrefort des Laurentides et dans la vallée du Saint-Laurent.

CNC a lancé et coordonne l'[Initiative québécoise Corridors écologiques](#) (IQCÉ). L'IQCÉ est menée par 10 organisations dans 11 régions du Québec et mise en œuvre par une centaine d'acteurs clés multisectoriels qui adhèrent à une approche collective de l'aménagement du territoire afin d'augmenter la conservation des milieux naturels connectés par des corridors écologiques dans le sud du 49<sup>e</sup> parallèle. Afin d'assurer la cohérence et la synergie entre les territoires visés, l'équipe de projet travaille de concert avec des experts et des partenaires provinciaux et transfrontaliers.

Avec la nature, CNC crée un monde prospère.

### Contact

Carine Deland

Directrice de la conservation

Conservation de la nature Canada, région du Québec

Pour en savoir plus : [conservationdelanature.ca](http://conservationdelanature.ca)

## Table des matières

|   |     |
|---|-----|
| À propos de Conservation de la nature Canada.....   | I   |
| Résumé du mémoire et des recommandations.....   | III |
| Introduction.....   | 1   |
| Enjeux et recommandations .....   | 1   |
| Axe 1 : Le parc national des dunes de Tadoussac et le corridor d’oiseaux<br>migrateurs du Saint-Laurent ..... | 1   |
| Axe 2 : L’accessibilité du public, le maintien de l’intégrité écologique et la<br>mission d’éducation .....   | 3   |
| Références .....  | 5   |



## Résumé du mémoire et des recommandations

Par le présent mémoire, CNC souhaite faire part de son appui et de ses principales recommandations face au projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac. Notre organisme tient à souligner que l'ajout d'un nouveau parc national est un geste important pour la région et pour le sud du Québec, en particulier dans le cadre de la stratégie du gouvernement du Québec qui a souscrit en décembre 2022 à l'engagement de protéger 30% de son territoire d'ici 2030. De plus, CNC croit que ce projet doit s'inscrire dans une perspective de préservation de la biodiversité à plus grande échelle, en particulier de la faune aviaire. Les dunes de Tadoussac sont en effet situées stratégiquement sur l'un des plus importants corridors d'oiseaux migrateurs de l'est de l'Amérique du Nord. La protection et l'aménagement durable des milieux naturels se trouvant sur le tracé du corridor d'oiseaux migrateurs doit être une priorité afin d'offrir des habitats de qualité à un moment critique du cycle annuel des oiseaux. En ce sens, CNC recommande :

- Que le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) poursuive ses efforts visant à augmenter les superficies d'aires protégées dans les régions de la Côte-Nord et de Charlevoix, plus particulièrement en périphérie du parc national des Dunes-de-Tadoussac et le long du corridor migratoire du Saint-Laurent;
- Que le gouvernement priorise le maintien des milieux naturels se trouvant sur le tracé du corridor d'oiseaux et s'assure, par l'entremise de ses autres ministères, notamment le ministère des Transports et de la Mobilité durable et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, que les zones côtières ne soient pas sujettes à d'importants projets de développement, en particulier ceux comprenant des bâtiments ou infrastructures en hauteur, telles que des éoliennes;
- Que le gouvernement augmente son appui financier et sa reconnaissance des mesures de conservation complémentaires qui favorisent le maintien ou le développement d'activités compatibles avec un parc national et la présence d'un corridor majeur d'oiseaux migrateurs et des haltes qui lui sont associées;
- Que l'aménagement de nouvelles infrastructures dédiées aux activités récréatives dans le nouveau parc national soit le plus limité possible, afin de réduire les impacts sur les écosystèmes et le dérangement de la faune;
- Que le programme éducatif qui sera élaboré, mette en lumière la faune aviaire, l'estuaire marin et la culture innue et que sa conception et mise en œuvre soient effectuées en collaboration avec l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac et la Nation innue.

## Introduction

Conservation de la nature Canada (CNC) remercie le gouvernement de l'occasion que représente cette consultation qui permet de mettre de l'avant l'importance de la création du parc national des Dunes-de-Tadoussac dans l'atteinte des objectifs du Québec en matière de superficies protégées. Ce projet de parc, d'une superficie de 6,5 km<sup>2</sup>, représente une opportunité unique de mettre en valeur et de protéger une section du plus important corridor d'oiseaux migrateurs du Québec. À cet égard, la présente consultation permet d'exprimer nos recommandations spécifiant le rôle indispensable que le parc pourra jouer à la préservation de la biodiversité, en particulier de la faune aviaire.

## Enjeux et recommandations

### Axe 1 : Le parc national des dunes de Tadoussac et le corridor d'oiseaux migrateurs du Saint-Laurent

Au cours des dernières années, les appels de la société civile et d'experts se font de plus en plus nombreux pour lutter d'urgence contre la double crise environnementale à laquelle la planète fait face, soit les changements climatiques et le déclin de la biodiversité. Ces enjeux sont d'ailleurs au cœur des préoccupations d'une forte majorité de citoyens et citoyennes de la province.

En parallèle, le nouveau cadre mondial de la biodiversité signé lors de la COP-15 à Montréal en décembre 2022 a été l'occasion pour les différents paliers gouvernementaux de prendre des engagements en faveur de la conservation de la nature. Le gouvernement du Québec a ainsi spécifié son intention de désigner 30% des milieux naturels comme des aires protégées d'ici 2030 (MELCCFP, 2022). Or, le défi d'avoir un réseau d'aires protégées représentatif de l'ensemble des régions naturelles est grand dans certains secteurs, surtout au sud du 49<sup>e</sup> parallèle de la province où les terres privées sont nombreuses et où d'importantes activités industrielles se pratiquent en terres publiques (Auzel et coll., 2021).

En date de décembre 2023, les aires protégées représentaient 15,03% ou 40 858 km<sup>2</sup> du territoire de la région de la Côte-Nord, selon le Registre québécois des aires protégées. L'ajout du parc national des Dunes-de-Tadoussac est donc une bonne nouvelle en soi à l'échelle de la région administrative, malgré la taille réduite du site. À cet effet, il est primordial de considérer le rôle que jouera le parc à

l'égard de la protection des oiseaux migrateurs. Ainsi, chaque automne, les oiseaux qui proviennent de la péninsule du Québec-Labrador et qui cherchent à gagner leurs quartiers d'hiver, longent la rive nord du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent à basse altitude (Ibarzabal et coll., 2009). Ce comportement, qui fait en sorte que les oiseaux ont tendance à longer les rives des grandes étendues d'eau plutôt que de se risquer à les traverser, est bien connu et a été observé à de nombreux endroits sur la planète (Newton, 2006). Pour le corridor migratoire du Saint-Laurent, entre 8000 et 12 000 rapaces diurnes sont notés annuellement aux dunes de Tadoussac, dont 3 espèces qui se trouvent sur la liste des espèces menacées et vulnérables du Québec, soit : l'Aigle royal, le Pygargue à tête blanche et le Faucon pèlerin. Il s'agit d'une concentration très élevée d'oiseaux pour une bande terrestre d'une largeur de plus ou moins un kilomètre.

Des dizaines de milliers de passereaux sont aussi dénombrés au printemps et à l'automne par l'équipe de l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac, souvent lors de passages à très faible altitude. La région est d'ailleurs reconnue pour les « migrations inverses » ou « corrections migratoires » au printemps où des milliers d'oiseaux se déplacent du nord-est vers le sud-ouest entre Pointe-des-Monts et Cap-Tourmente en formant parfois un flux migratoire de quelques dizaines de mètres de largeur (Côté, 2019). Ce phénomène spectaculaire et unique à l'échelle de l'Amérique du Nord a fait l'objet d'une couverture médiatique d'importance au printemps 2018 (Gorman, 2018), alors que près d'un demi-million d'oiseaux ont migré en une seule journée suivant une altitude inférieure à 50 mètres par rapport au sol. Lors de ces migrations ainsi que celles automnales, il arrive parfois que de nombreux oiseaux entrent en collision avec les bâtiments (Gélinas, 2018), générant une mortalité pouvant être importante.

Afin de réduire les risques de mortalité sur cet important corridor migratoire et de maintenir un habitat favorable pour l'alimentation et le repos des oiseaux, la conservation de milieux naturels s'avère une solution efficace (Kirby et coll., 2009; Schuster et coll., 2019). L'ajout du parc national des Dunes-de-Tadoussac est donc hautement stratégique et s'inscrit dans un contexte où différents partenaires visent à augmenter les superficies conservées le long des rives du fleuve. CNC participe à cet effort et a jusqu'ici contribué à travers la protection de deux propriétés d'importance, l'une de 136 ha à la pointe sauvage, aux Bergeronnes et l'autre de 381 ha à Port-aux-Saumons, à la Malbaie.

La conservation des milieux naturels se trouvant sur le tracé du corridor d'oiseaux migrateurs doit être une priorité afin d'offrir des habitats de qualité à un moment critique du cycle annuel des oiseaux. En ce sens, CNC émet les recommandations suivantes :

**Recommandation #1 :** Considérant les besoins essentiels d'augmenter la proportion d'aires protégées sur la Côte-Nord et dans Charlevoix (10,55% d'aires protégées dans la région de la Capitale-Nationale, en date de décembre 2023) et l'importance de le faire en collaboration avec les communautés et citoyens du secteur et avec l'aide de partenaires, CNC recommande au MELCCFP de poursuivre ses efforts visant à augmenter les superficies d'aires protégées dans ces régions, plus particulièrement en périphérie du parc national des Dunes-de-Tadoussac et le long du corridor migratoire du Saint-Laurent.

**Recommandation #2 :** CNC recommande que le gouvernement priorise le maintien des milieux naturels se trouvant sur le tracé du corridor d'oiseaux et s'assure, par l'entremise de ses autres ministères, notamment le ministère des Transports et de la Mobilité durable et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, que les zones côtières ne soient pas sujettes à d'importants projets de développement, en particulier ceux comprenant des bâtiments ou infrastructures en hauteur, telles que des éoliennes.

**Recommandation #3 :** CNC recommande que le gouvernement augmente son appui financier et sa reconnaissance des mesures de conservation complémentaires. Ces outils peuvent contribuer à maintenir les zones périphériques au parc national et le corridor migratoire, libres de construction, ou favoriser un aménagement durable et écosystémique des forêts situées en terres privées ou publiques ou toute autre activité qui est compatible avec le parc et la présence d'un corridor majeur d'oiseaux migrateurs et des haltes qui lui sont associées.

## Axe 2 : L'accessibilité du public, le maintien de l'intégrité écologique et la mission d'éducation

La création du parc national des Dunes-de-Tadoussac vise, entre autres, à répondre à l'une des orientations de la Politique sur les parcs nationaux du Québec, soit de contribuer à la qualité de vie des citoyens et des collectivités. L'accessibilité du site est d'ailleurs un enjeu qui a été maintes fois soulevé par la population locale. Parmi les facteurs qui expliquent l'intérêt de la communauté et des touristes pour le secteur, notons les terrasses marines qui constituent une richesse singulière au paysage du secteur. Les dunes de Tadoussac sont aussi une vitrine exceptionnelle sur le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. Des milliers de gens s'y déplacent d'abord pour pouvoir avoir une vue périphérique sur l'estuaire du Saint-Laurent.

Cet afflux de visiteurs augmentera nécessairement avec la création du parc national. Les hypothèses émises par EcoTech Consultants font état de plus de 176 000 jours-visites par année à partir de la troisième année d'exploitation du parc (EcoTech Consultants, 2024). Un tel achalandage pourrait occasionner des impacts sur les écosystèmes sans une gestion adéquate des visiteurs et une signalisation efficace des sentiers et attraits. Aussi, il apparaît essentiel que le développement d'infrastructures ne se fasse pas au détriment de l'intégrité écologique du site et que les superficies qui y seront consacrées soient limitées. Le zonage proposé semble suivre cette vision, alors que 91,5% du parc sera dédié à la protection. Le fait aussi que le concept d'aménagement entend s'articuler autour des infrastructures existantes permettra d'éviter d'empiéter davantage sur les milieux naturels.

Le projet vise à aménager un réseau de 11,3 km de sentiers pédestres, avec une plus forte concentration de sentiers dans le secteur le plus à l'ouest du parc. L'absence de sentiers dans la zone localisée à l'est du ruisseau de la Grande Anse permettra d'éviter la fragmentation du territoire forestier et réduira le dérangement de la faune dans une portion significative du parc.

Par ailleurs, un afflux plus important de visiteurs représente aussi une opportunité exceptionnelle de mettre de l'avant l'expertise en éducation de la SÉPAQ pour faire rayonner les attraits du site, en particulier l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac et la faune aviaire. La fenêtre sur le parc marin serait aussi à exploiter pour sensibiliser les visiteurs à la richesse du Saint-Laurent, incluant les mammifères marins qui fréquentent les eaux au large des dunes. Le programme éducatif pourrait aussi être l'occasion au public de mieux connaître la culture innue, en s'associant à cette nation et ses communautés, pour sa mise en œuvre.

**Recommandation #4 :** Considérant l'achalandage important attendu au parc national des Dunes-de-Tadoussac, CNC recommande que l'aménagement de nouvelles infrastructures dédiées aux activités récréatives soit le plus limité possible, afin de réduire les impacts sur les écosystèmes et le dérangement de la faune. À cet effet, la présente proposition de concept d'aménagement du nouveau parc semble adéquate et ne devrait pas être modifiée de manière à élargir l'accessibilité aux zones de préservation.

**Recommandation #5 :** Considérant la position stratégique des dunes de Tadoussac qui se trouvent à la confluence d'un important corridor de migration, de l'estuaire marin et du territoire ancestral de la Nation innue, CNC recommande que le programme éducatif mette en lumière ces trois éléments en s'associant d'une part avec l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac et d'autre part avec la Nation innue pour sa conception et sa mise en œuvre.

## Références

- Auzel, P., B. Caillié, J. Dupras, A. Gonzalez, J. Lafortune, A. Paris, C. Petit et M. Vaillancourt. (2021). Un plan sud pour le Québec, livre blanc pour la protection de la biodiversité au sud du 49e parallèle, 33 p.
- Côté, P. (2019). Les corrections migratoires, un phénomène spectaculaire. *QuébecOiseaux*, 30 (3) : 14-19.
- EcoTech Consultants. (2024). Évaluation des retombées économiques pour le projet de parc national des Dunes-de-Tadoussac. Pour la Société d'établissements de plein air du Québec (Sépaq), 61 p.
- Gélinas, G. (2018). Quand il pleut des parulines. *Le soleil*, 29 mai 2018. [Quand il pleut des parulines \(lesoleil.com\)](https://www.lesoleil.com/actualites/quebec/quand-il-pleut-des-parulines)
- Gorman, J. (2019). A river of warblers: The greatest birding day of my life. *New-York Times*, 31 mai 2018. [A River of Warblers: 'The Greatest Birding Day of My Life' - The New York Times \(nytimes.com\)](https://www.nytimes.com/2019/05/31/us/quebec-warblers-birding)
- Ibarzabal, J., P. Côté, et B. Drolet. (2009). Tadoussac : sentinelle ornithologique de la forêt boréale au parc national du Saguenay. *Le naturaliste canadien*, 133(3) : 27-31.
- Kirby, J. S., A. J. Stattersfield, S. H. Butchart, M. I. Evans, R. F. Grimmett, V. R. Jones, J. O'Sullivan, G. M. Tucker et I. Newton, I. (2008). Key conservation issues for migratory land-and waterbird species on the world's major flyways. *Bird Conservation International*, 18(S1) : S49-S73.
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs. (2022, 16 décembre). Plan Nature 2030 – Un investissement historique de 200 M\$ pour soutenir les initiatives de conservation dans le sud du Québec. Communiqué de presse. [Plan Nature 2030 - Un investissement historique de 200 M\\$ pour soutenir les initiatives de conservation dans le sud du Québec Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.gouvernement.qc.ca/actualites/2022/12/16/plan-nature-2030) (Consulté le 29 avril 2024).
- Newton, I. (2008). The migration ecology of birds. Elsevier. 976 p.
- Schuster, R., S. Wilson, A. D. Rodewald, P. Arcese, D. Fink, T. Auer et J. R. Bennett. (2019). Optimizing the conservation of migratory species over their full annual cycle. *Nature communications*, 10(1), 1754.